



Réflexions sur la place des “ îles fortes ” dans les voies de communication de la fin du second âge du Fer : le cas de la façade nord-atlantique de la France

Hervé Duval

► To cite this version:

Hervé Duval. Réflexions sur la place des “ îles fortes ” dans les voies de communication de la fin du second âge du Fer : le cas de la façade nord-atlantique de la France. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.195-212, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260771

HAL Id: hal-03260771

<https://hal.science/hal-03260771>

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Réflexions sur la place des « îles fortes » dans les voies de communication de la fin du second âge du Fer : le cas de la façade nord-atlantique de la France

Hervé Duval

Introduction

Les connaissances archéologiques des sites fortifiés du Nord-Ouest de la France se sont longtemps cantonnées aux travaux de Mortimer Wheeler et de Katherine Richardson, notamment à travers les fouilles emblématiques des *oppida* de Huelgoat (Finistère) et du Petit-Celland (Manche) (Wheeler, Richardson 1957). La situation a pourtant considérablement évolué depuis les dernières décennies, comme cela a récemment été démontré lors du 40^e colloque de l'AFEAF, en 2016, où le renouveau des données en matière d'architecture des fortifications avait été présenté à travers les exemples issus d'opérations d'archéologie programmées et préventives des deux dernières décennies (Houdusse *et al.* 2018). Malgré cela, les sites insulaires étaient demeurés en retrait face aux sites de l'intérieur des terres et même du littoral, pour lesquels les informations disponibles étaient plus nombreuses. Le potentiel archéologie des îles avait pourtant été mis en exergue quelques années auparavant, mais l'important déficit des études spécifiquement dédiées aux sites fortifiés avait été relevé (Daire *et al.* 2015 ; Le Bihan *et al.* 2015). Les premiers jalons avaient pourtant été posés en même temps que la synthèse des *Hill-forts of Northern France*, à travers les recherches et sondages entrepris par Leslie Murray-Threipland sur les îles de Groix et de Belle-Île-en-Mer (Murray-Threipland 1943 ; Wheeler, Richardson 1957). Faute d'une mise en valeur dans la synthèse précitée, ces données sont toutefois demeurées méconnues et sous-exploitées.

Au cours des dernières années, des recherches ont été initiées sur les îles de la façade atlantique de la France et prolongent, d'une certaine manière, l'héritage laissé par L. Murray-Threipland. Celles-ci participent d'une meilleure compréhension des systèmes fortifiés insulaires et permettent de proposer des réflexions sur la place des sites dans les voies de communication. Le degré de lecture varie toutefois considérablement entre les différents sites fortifiés insulaires (présence ou absence de fouilles, sondages, prospections, méthodes de télédétection, etc.), ce qui est nécessaire à prendre en compte et justifie de ne traiter ici que de la fin du second âge du Fer. Cette période s'avère, en effet, la mieux représentée du point de vue archéologique - la grande majorité

des sites présentant au moins une occupation au cours de La Tène finale. À ce titre, la répartition des sites fortifiés insulaires reconnus jusqu'à présent fait état d'une bonne distribution le long de la façade atlantique (fig. 1). Le parallèle entre ces sites fortifiés et le développement des voies de communication le long de cet espace maritime au cours des II^e et I^{er} siècles av. n. è. est donc tout à fait nécessaire à établir.

Caractéristiques des îles fortes

Du fait de leur emplacement insulaire, les sites dont il est question possèdent des statuts souvent privilégiés du point de vue de la conservation. Propriétés du Conservatoire du Littoral, réserves naturelles ou encore espaces naturels protégés, ils bénéficient de programmes de protection adaptés qui permettent de les maintenir en marge des zones nouvellement anthropisées. En dépit de cela, ils restent la cible de l'érosion naturelle qui détruit progressivement et inexorablement leurs vestiges archéologiques. Afin de suivre les détériorations de certains sites fortifiés et d'évaluer leur vulnérabilité, il a été possible de tirer profit du projet collectif ALERT mis en place au cours des dernières années sur les côtes et îles de la façade atlantique (López-Romero *et al.* 2013). C'est grâce aux liens tissés entre les différents acteurs et gestionnaires du patrimoine côtier et à un dialogue entre spécialistes que le renouvellement des connaissances proposé ci-dessous a été rendu possible.

Typologie des sites fortifiés insulaires

En termes de topographie, le contexte insulaire offre des espaces singuliers qui partagent toutefois des traits communs avec les typologies classiques (fig. 2, A). Afin de qualifier certains sites insulaires dotés de fortifications, John Collis avait employé l'homonyme d'« île forte » par analogie avec le *hillfort* britannique (Collis 2001, p. 6). Au-delà du jeu de mot, ce terme permet de regrouper différents types de sites qui ne se retrouvent pas à l'intérieur des terres et qui, en conséquence, n'avaient pas été définis (fig. 2, B). Il est donc nécessaire d'en donner les caractéristiques

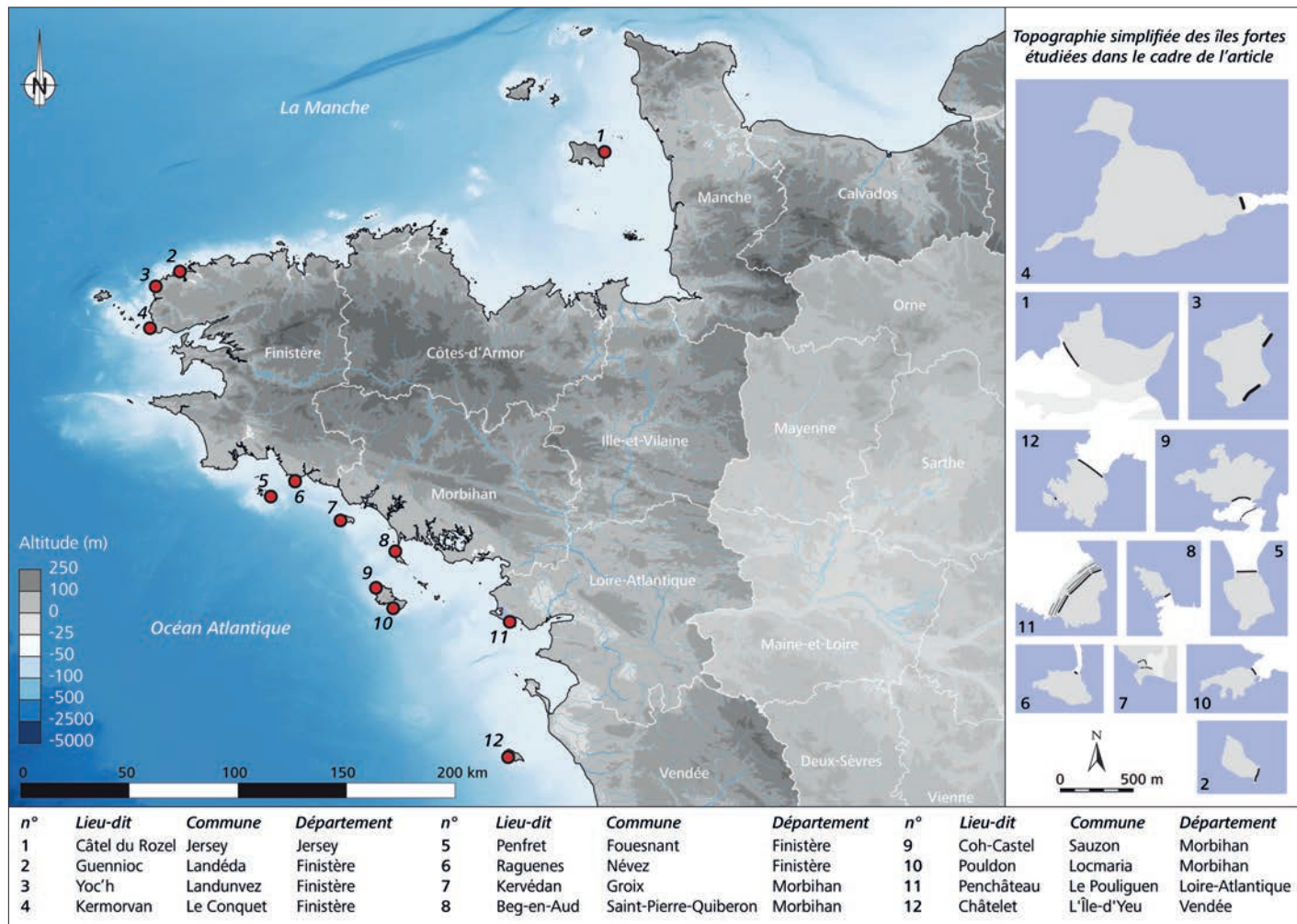


Fig. 1. Carte de répartition des îles fortes attribuables au second âge du Fer le long de la façade Manche-Atlantique (DAO, H. Duval).

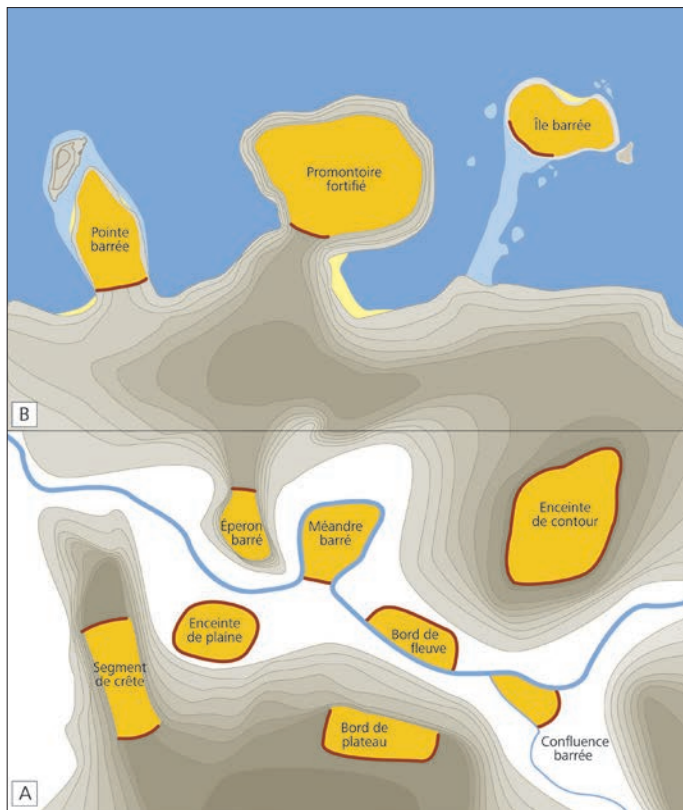


Fig. 2. Types de situations topographiques des sites fortifiés protohistoriques en contexte continental, littoral et insulaire (H. Duval, d'après S. Fichtl 2012).

principales afin de compléter une typologie bien établie pour la Protohistoire (Audouze, Buchsenschutz 1989; Fichtl 2000). Deux catégories ayant trait au domaine insulaire peuvent ainsi être définies.

La première catégorie de sites est celle des îles barrées qui, du fait de la remontée du niveau marin, se sont retrouvées coupées du reste du continent. À l'époque de l'édification de leurs fortifications, ces espaces n'étaient accessibles qu'au rythme des marées, ce qui a conduit à ne fortifier que la partie tournée vers le continent. L'île barrée peut et doit être rapprochée de la description donnée par Jules César qui indique, dans le cas des Vénètes, que « *la plupart des places de l'ennemi situées à l'extrémité de langues de terre et sur des promontoires, n'offraient d'accès ni aux gens de pied quand la mer était haute, ce qui arrive constamment deux fois dans l'espace de vingt-quatre heures, ni aux vaisseaux que la mer, en se retirant, laisserait à sec sur le sable.* » (César, *Guerre des Gaules*, III, 12). La première partie de cette citation a souvent été dissociée pour mieux définir les espaces fortifiés localisés en territoire vénète, mais il faut certainement voir ici une description générale qui regroupe à la fois les îles barrées ainsi qu'une autre catégorie de sites, celle des promontoires fortifiés. Jusqu'à présent, ces sites n'ont livré

que des vestiges de la fin du second âge du Fer et il est donc possible qu'il s'agisse d'un type de site spécifique à cette période chronologique.

Parmi les sites qui coïncident avec cette description, il est possible de citer l'île d'Yoc'h à Landunvez (Finistère), fouillé entre 1987 et 1989 par Marie-Yvane Daire (Daire 2001). Ce site de 8 ha, aujourd'hui accessible à marée basse uniquement lors de très forts coefficients de marée (supérieurs à 100), est barré par un rempart de 100 m de longueur édifié vers la partie tournée vers le continent. Un travail à partir de données LiDAR¹ a permis de préciser les dimensions conservées à ce jour, soit près de 10 m de large pour 4,5 m de hauteur en moyenne. Malgré cela, une partie importante des vestiges a été détruite du fait de l'érosion naturelle. À partir des modèles numériques, il est possible de proposer des restitutions qui révèlent la formation d'un isthme reliant l'île au reste du territoire, avant que l'élévation du niveau marin au cours des deux derniers millénaires couplée à de probables tempêtes érosives ne l'ait transformé en une île d'estran (fig. 3). Pour la fin du second âge du Fer, les restitutions numériques confirment également l'utilisation de deux pêcheries (désormais immergées à -3,60 m NGF) au gré des épisodes de marées (Daire *et al.* 2011, p. 16).

La deuxième catégorie est celle des promontoires barrés. Elle concerne des positions topographiques entourées de falaises moyennes à hautes qui se jettent directement dans la mer et où l'accès se fait donc uniquement sur l'un des côtés, à la manière des éperons. L'avantage de leur topographie permet l'édification d'une fortification relativement restreinte par rapport à la zone à mettre en défense, une spécificité d'autant plus importante que leur surface est généralement bien supérieure aux éperons barrés. Contrairement aux îles barrées qui mettent en défense la totalité de la surface insulaire, ces sites ne concernent qu'une partie de l'île où ils ont été aménagés. Même si le texte césarien pourrait laisser supposer le contraire, les plus grandes zones d'échouages pour les navires sont rejetées à l'extérieur de la zone fortifiée. Ces caractéristiques se retrouvent systématiquement dans les sites compris dans la zone d'étude. Leur aire de répartition dépasse pourtant celle-ci et s'étend de la façade sud-atlantique avec, par exemples, le site du *Châtelet*, sur l'île d'Yeu (Vendée), jusque de l'autre côté de la Manche avec le site d'*Hengistbury Head* (Dorset) sur le littoral d'Angleterre, en passant par les îles anglo-normandes où les positions des promontoires barrés assurent qu'ils ont joué des rôles déterminants dans les échanges transmanches.

Dans une majorité des cas, ces espaces fortifiés ont été identifiés plus ou moins formellement aux XIX^e et XX^e siècles, mais leur position en marge du continent a parfois contribué à les exclure des synthèses et des inventaires. L'accessibilité contraignante des îles a également contribué à cette mise à l'écart et au manque de documentation. Cependant, cet isolement a permis une bonne

conservation des sites, de leurs fortifications et de leur espace interne.

Architecture des fortifications : entre traditions et adaptations

Lorsque des sondages se sont attachés à documenter les systèmes de fortifications de ces sites insulaires, les observations archéologiques ont permis de mettre en lumière la part des traditions architecturales et des adaptations techniques. Ce constat est perceptible à travers différents sites qui ne font qu'illustrer toute la complexité et la part de variabilité des cas de figures en matière de fortifications, et ce quel que soit le domaine considéré (continental, littoral ou insulaire) (Fichtl 2010, p. 317).

Dans le cas des architectures traditionnelles, plusieurs sites peuvent être utilisés comme exemples. La fouille du promontoire barré de 10 ha de *Coh-Castel*, à Belle-Île-en-Mer (Morbihan), a révélé plusieurs états successifs de fortification (Murray-Threipland 1943, p. 141-149). La récente relecture des données stratigraphiques obtenues à partir des sondages de 1939 a permis d'attribuer ces états à La Tène finale et non à l'époque médiévale, comme cela avait été proposé auparavant (Duval 2017). Ainsi, comme d'autres sites du Nord-Ouest de la France, tels le *Camp d'Artus* à Huelgoat (Finistère) ou le *Yaudet* à Ploulec'h (Côtes-d'Armor), nous sommes ici en présence d'un rempart de type Fécamp qui intègre dans sa masse centrale un ou deux états antérieur(s) (Wheeler, Richardson 1957 ; Cunliffe, Galliou 2015). Ses dimensions sont particulièrement imposantes avec une largeur de 30 à 40 m et une hauteur culminant entre 10 et 15 m depuis le fossé à fond plat qu'il surplombe. L'architecture du rempart intégré dans cet état massif demeure méconnue, le sondage ancien n'ayant pu dégager entièrement ses parements, malgré la mise en évidence d'une partie édifiée en schiste local, côté interne (fig. 4). L'absence d'information sur l'architecture interne de ce rempart ne permet pas d'affirmer l'existence d'un type *muris gallicus* dans l'état actuel des connaissances, même si l'hypothèse mérite d'être soulevée.

Un phasage similaire est observable sur le site voisin de *Beg-en-Aud*, à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan), distant seulement de 20 km. Cet éperon d'1,5 ha est barré par une fortification de 50 m de longueur pour 25 m de largeur, précédée d'un large fossé à fond plat (fig. 5). Les fouilles du site remontent aux années 1868 et 1869, mais les résultats n'ont été véritablement exploités que très récemment (De Closmadeuc 1868 ; Galles 1869)². L'étude réalisée par Yann Dufay-Garel sur le mobilier provenant de ces fouilles anciennes a confirmé l'existence d'un type *muris gallicus*, notamment à travers les nombreuses fiches en fer découvertes en contexte (Dufay-Garel 2015)³. Les dimensions actuelles

1 Ces données proviennent du projet Litto3D® commandé par le SHOM et l'IGN qui vise à l'élaboration d'un MNT (modèle numérique de terrain) précis pour l'ensemble du littoral français (métropole et DOM-TOM). Celui-ci est basé sur l'acquisition de données altimétriques par relevés LiDAR et bathymétriques.

2 La fortification du site – alors confondue avec un tumulus armoricain – avait été fouillée par le biais d'un puits central par l'abbé Collet, membre de la Société Polymathique du Morbihan.

3 Le mobilier conservé aux musées de Carnac, de Vannes et au dépôt archéologique du Morbihan a été étudié de manière exhaustive par Y. Dufay-Garel. Outre les fiches en fer, il comprend un important mobilier métallique et céramique qui témoigne d'occupations des premier et second âges du Fer et de l'époque augustéenne.

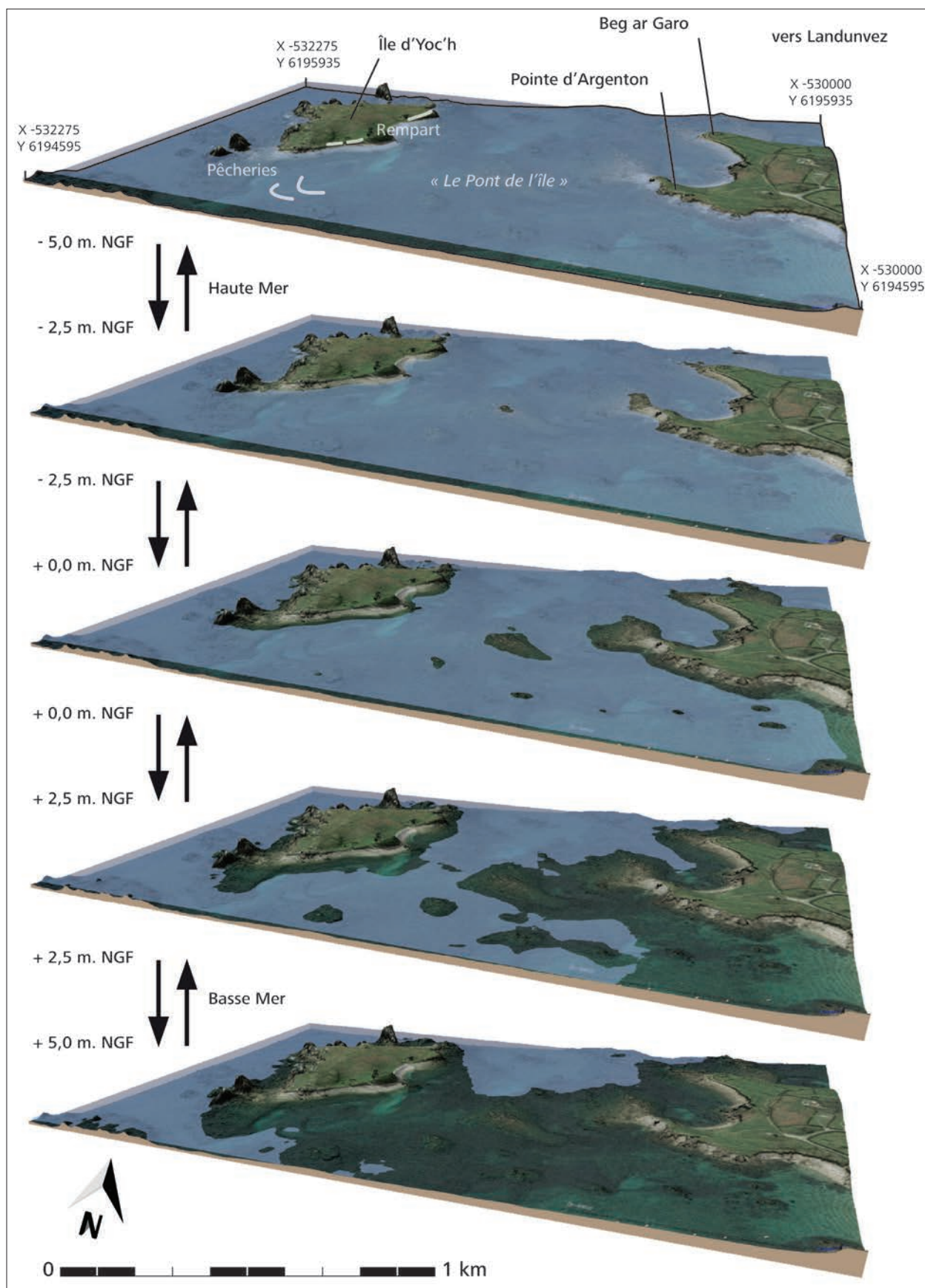


Fig. 3. Simulation de la remontée du niveau marin (de l'actuel 0 à -5 m) à partir des modèles numériques de terrain du site d'Yoc'h à Landunvez (Finistère) (H. Duval, d'après donnée LiDAR, projet Litto3D®, SHOM/IGN).

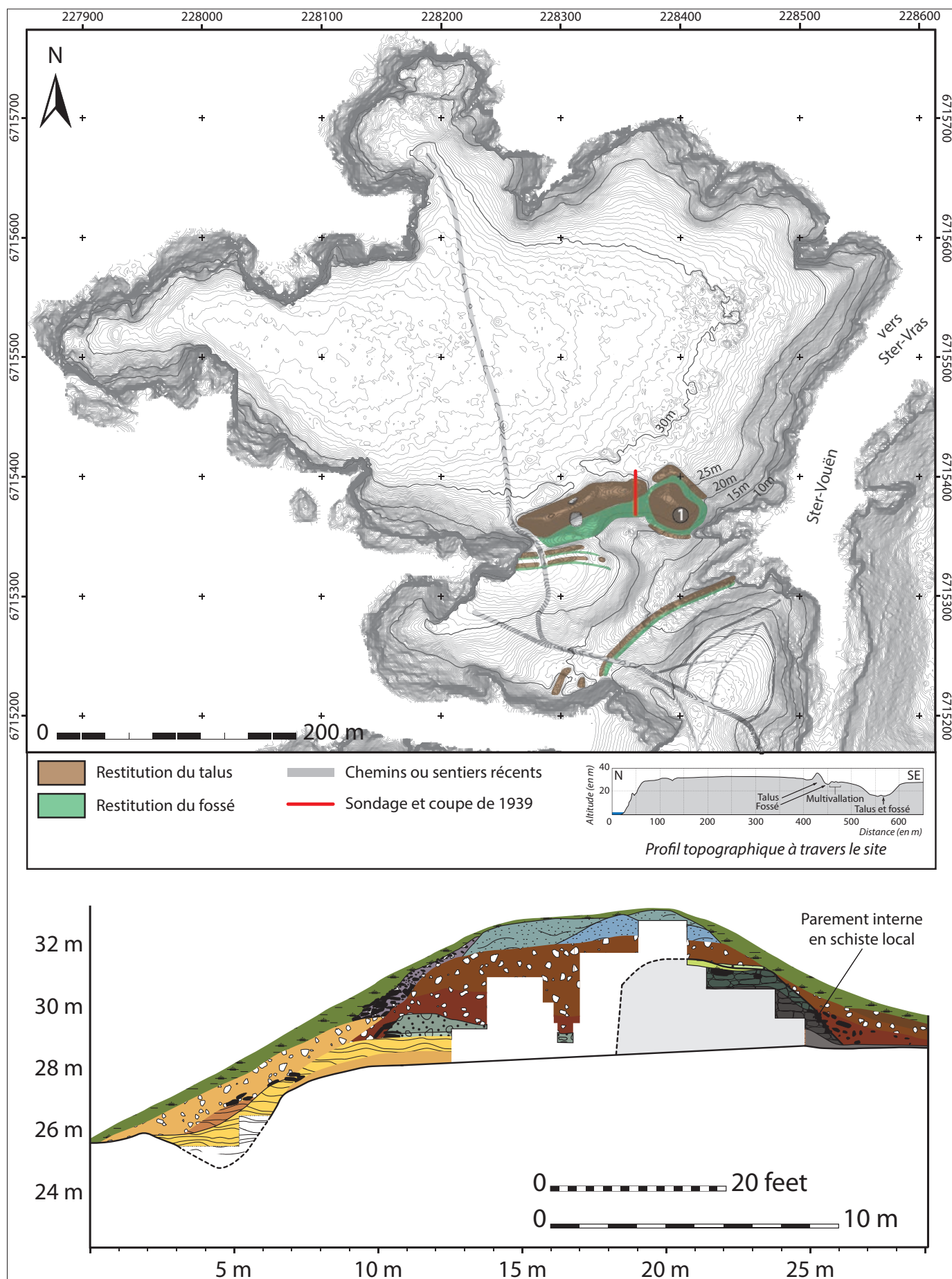


Fig. 4. Topographie générale du site de Coh-Castel à Belle-Île-en-Mer (Morbihan) et coupe stratigraphique de la fortification de barrage (H. Duval, d'après L. Murray-Threipland, 1943).



Fig. 5. Vue de l'éperon barré de Beg-en-Aud à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) depuis l'est (cliché H. Duval).

de la fortification (qui atteint jusqu'à 5 m de hauteur depuis le fond du fossé) font, quant à elles, état d'un type Fécamp succédant très probablement au *murus gallicus*. L'occupation principale du site semble en effet être centrée sur La Tène finale et se poursuit jusqu'à l'époque augustéenne. Pour ce site comme pour le précédent, les dimensions des fortifications auraient dû permettre à Mortimer Wheeler et Katherine Richardson d'y identifier le type Fécamp lors de leur synthèse de 1957, mais il semble qu'ils les aient volontairement exclus en raison de leurs emplacements géographiques, jugés trop en marge de la Gaule Belgique à laquelle ils limitaient cette catégorie de sites (Wheeler, Richardson 1957). Malgré leur position à l'extrémité occidentale du monde celtique, ces deux exemples s'intègrent dans la série commune à la majeure partie de l'Europe tempérée.

D'autres sites révèlent une part d'adaptations architecturales qui semble spécifiquement due à leur emplacement et aux ressources disponibles localement. Sur l'île *Guennoc* à Landéda (Finistère), un rempart de 100 m de longueur vient barrer une surface de 5 ha (fig. 6). L'occupation interne du site avait été documentée dans les années 1970, mais le rempart n'avait pas été identifié en tant que tel. À l'époque, il avait simplement été

approché d'un talus composé de galets marins (fig. 7, A) (Giot 1982 ; Giot 1967a ; Giot 1967b). L'île, désormais coupée du continent à l'instar du site d'*Yoc'h* à Landunvez (Finistère), n'est accessible qu'en bateau d'où les vestiges de son rempart sont directement visibles à l'arrivée. L'occupation du site pour la fin de l'âge du Fer avait été réévaluée par M.-Y. Daire qui avait mis en évidence une forte occupation entre la fin du II^e et le I^{er} siècles av. n. è. (Daire, Quesnel 2008). La présence de mobilier d'importation (Dressel 1, notamment) renforçait d'ailleurs le statut spécifique de ce site insulaire. Grâce à une opération archéologique non intrusive engagée sur les vestiges mégalithiques de l'île par Florian Cousseau, il a été possible de reprendre l'étude du rempart en dégagant sa partie sud, qui a été documentée partiellement en 1967 et qui est la mieux conservée du point de vue archéologique (Duval *et al.* 2020). L'existence d'un parement externe, constitué de blocs de granite porphyroïde disponible sur place et mis en place à même le substrat rocheux a, par exemple, permis de réviser l'interprétation du simple talus composé de galets marins (fig. 7, B). Ces matériaux spécifiques, récupérés sur les plages voisines, ont toutefois fourni une partie considérable des blocs formant la masse interne du rempart. Le

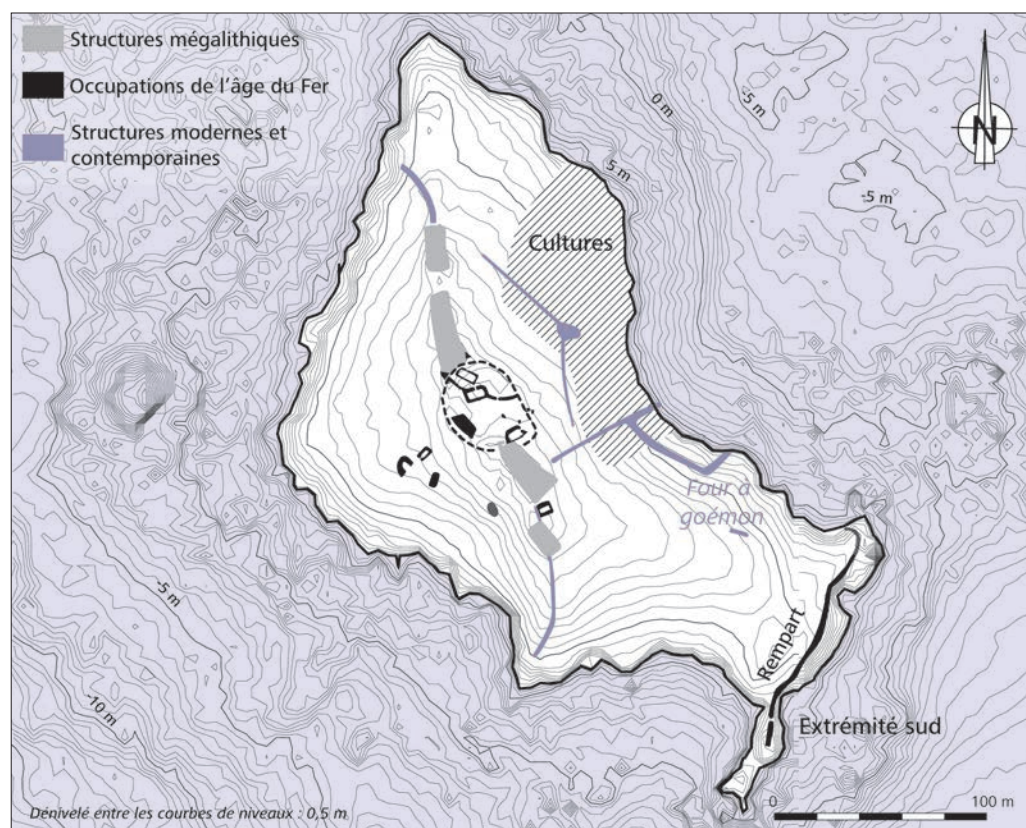


Fig. 6. Topographie générale du site de Guennoc à Landéda (Finistère) (DAO, H. Duval).

mobilier découvert dans celle-ci (céramiques, catillus de meule en réemploi) atteste une édification au cours de La Tène finale.

L'emploi et l'association de galets marins avec des blocs de façade plus soignés sont également avérés dans le rempart de barrage du *Châtelet*, sur l'île d'Yeu (Vendée), dont le dernier état est daté de La Tène finale (Maitay *et al.* 2009, p. 379-382). Ils contribuent à donner un aspect massif aux fortifications et ont probablement contribué à la bonne conservation des structures à travers le temps. À *Guennoc*, des matériaux de construction similaires ont été utilisés pour les unités d'habitation du second âge du Fer qui côtoient les cairns mégalithiques, sans les avoir démantelés pour autant. Cette situation se retrouve ailleurs sur le littoral de Bretagne (Daire, López-Romero 2008).

Données sur la nature des sites fortifiés

Comme cela s'observe ailleurs en France, les recherches se sont principalement focalisées sur les fortifications, la compréhension des espaces internes ayant souvent été reléguée au second plan. Malgré cela, et en dépit des très faibles surfaces sur lesquelles peuvent se baser les observations actuelles, il est possible de relever un certain nombre d'éléments ayant trait à l'occupation des sites fortifiés.

Des observations sont d'abord réalisables sur l'habitat et plus particulièrement les unités d'habitations dont certaines caractéristiques ont été identifiées à travers la fouille. Ainsi sur les sites d'*Yoc'h* à Landunvez (Finistère) et de *Guennoc* à Landéda (Finistère) se rencontrent des bâtiments sub-rectangulaires dotés de murs en pierres sèches, épais de 1 m et à double parement, dont les surfaces habitables varient de 25 à 35 m². La forme

et les dimensions de ces bâtiments sont identiques à celles des installations étudiées sur le littoral (Daire *et al.* 2015). L'un de ces bâtiments a servi d'atelier de bouilleur de sel ainsi qu'en attestent, entre autres, les nombreux éléments de briquetages (briques, godets, boudins de calage) découverts en position de rejet lors de la fouille.

Ce format de bâtiments à foyer central, à simple ou double ouverture et à architecture en pierre sèche (blocs de granit et galets marins) trouve un parallèle à *Kervédan*, sur l'île de Groix (Morbihan) où une partie d'une habitation avait été dégagée près du rempart lors de la fouille de 1939 (Murray-Threipland 1943, p. 134). La forme restituable est toutefois problématique car si Leslie Murray-Threipland suggère un édifice circulaire, ce bâtiment est plus probablement sub-rectangulaire. Cependant, comme l'a rappelé Céline Godard dans une étude sur la répartition des bâtiments circulaires menée en Bretagne et Normandie, leur présence est attestée sur les sites du *Polvern* à Hennebont (Morbihan) ainsi qu'au *Talhouët* à Pluvigner (Morbihan) et il ne serait donc pas inconcevable d'en découvrir au sein des sites fortifiés de la façade atlantique (Godard 2013, p. 25 et 31). Quant aux unités d'habitation sub-rectangulaires, elles se retrouvent également sur d'autres sites littoraux, qu'ils s'agissent d'épérons barrés comme *Castel-Meur* à Clédén-Cap-Sizun (Finistère) et *Castel-Coz* à Beuzec-Cap-Sizun (Finistère) ou d'agglomérations ouvertes comme le site de *Kergolvez* à Quimper (Finistère), une situation qu'avait relevé Elven Le Goff pour le Nord-Ouest de la France (Le Goff 2018).

La question de la densité de l'occupation demeure, quant à elle, difficile à déterminer. Si les surfaces fouillées sur les sites fortifiés ne permettent pas d'y répondre, les relevés géophysiques,

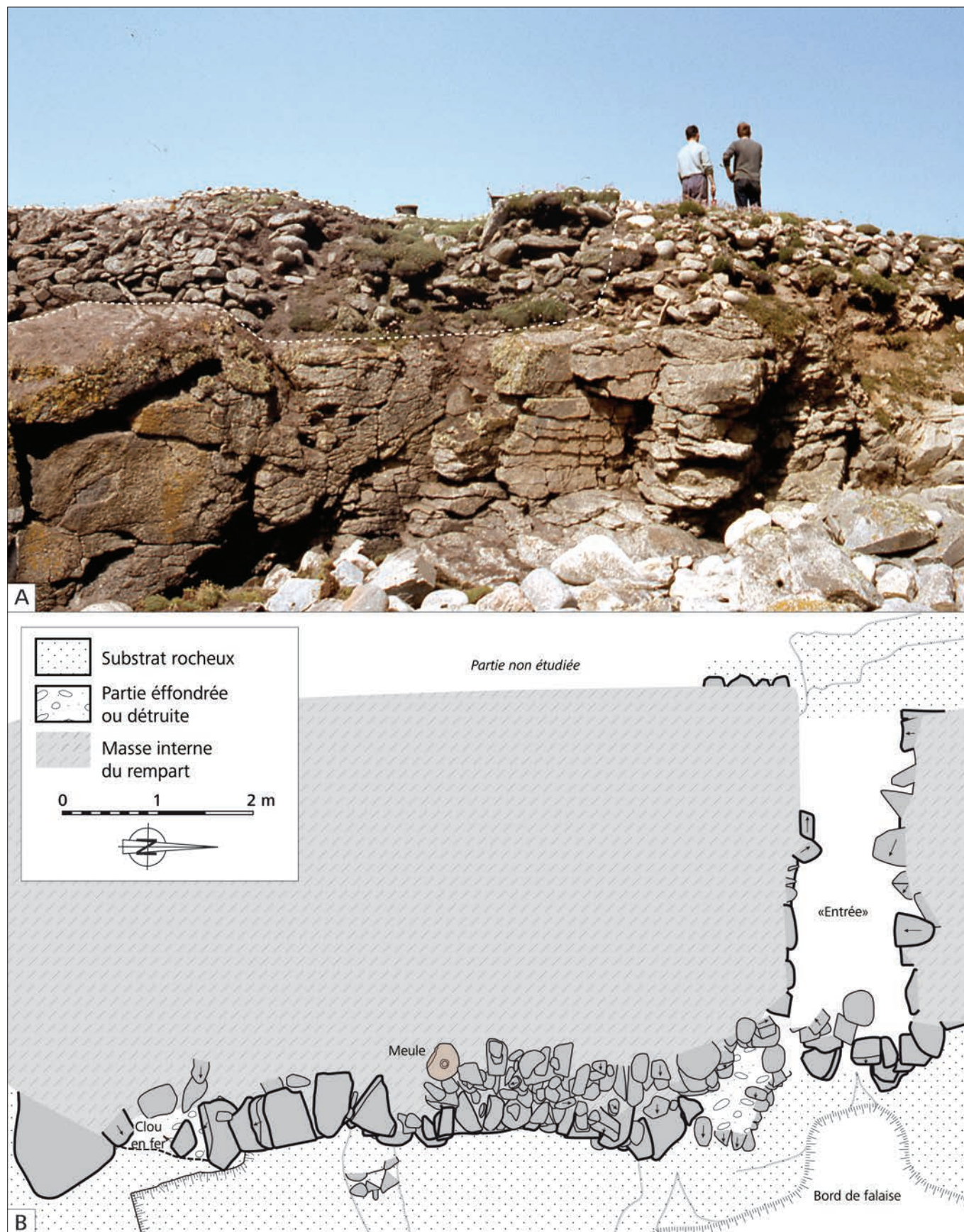


Fig. 7. Photographie et relevé de l'architecture du rempart de Guennoc à Landéda (Finistère) mise au jour au niveau de la partie sud du site (H. Duval, d'après J.Briard et Y. Onnée, 1967).

lorsqu'ils existent, laissent entrevoir des structurations relativement denses. Ainsi, des cartographies obtenues pour les sites de *Kervédan*, *Guennoc* et *Coh-Castel* mettent en lumière des « anomalies » importantes (linéaires, structures excavées et substructions) dans des zones non fouillées (Cousseau 2019 ; Lemoulant 2006 ; cf. l'article de Duval *et al.*, dans ce volume, infra p. 247). À l'intérieur du promontoire fortifié de *Coh-Castel*, il est possible d'envisager l'existence d'une structuration le long d'un axe de circulation, de part et d'autre duquel viennent s'accoler des zones bâties distinctes. Dans d'autres situations, les observations permettent d'envisager la présence de vestiges comparables sans pour autant pouvoir la généraliser à l'ensemble des sites. C'est le cas au *Chatelet* de l'île d'Yeu (Vendée) où des structures ont été détectées à l'intérieur du site grâce aux relevés géophysiques réalisés dans le cadre d'une opération dirigée par Thomas Vigneau, mais aussi extra-muros où un ensemble de structures linéaires et un enclos pourraient être contemporains de l'occupation du second âge du Fer (Vigneau 2019)⁴.

Par ailleurs, sur le pourtour des sites et au niveau des falaises qui les délimitent, il arrive que du mobilier archéologique et des structures soient révélés du fait de l'érosion naturelle. C'est le cas à *Beg-en-Aud*, où des vestiges apparaissent régulièrement suite aux tempêtes hivernales, notamment au niveau du pourtour ouest de l'éperon qui est soumis aux vents dominants. L'érosion accentuée par des sentiers pédestres amène à la découverte de mobilier de la fin du second âge du Fer (céramique, mobilier métallique et même monétaire) et de structures (fosses, structures en creux, murs et substructions) très abondants à l'intérieur de ce site qui couvre aujourd'hui près de 1,5 ha⁵. Cette situation est comparable à celle d'autres sites fortifiés littoraux, telle que la pointe de *La Torche* à Plomeur (Finistère).

Pour les îles fortes, la céramique représente la majeure partie du mobilier archéologique découvert sur place. Comme mentionné ci-dessus, l'érosion naturelle peut permettre d'en récolter d'importantes quantités, parfois en contexte stratigraphique, comme sur l'île *Guennoc* où un vase attribuable à La Tène finale a été découvert écrasé en place sur le niveau d'édification du rempart (fig. 8, a). Aux côtés des productions locales se retrouvent également des céramiques d'importation, qu'elles soient issues d'échanges à courte et moyenne distance comme le baquet cylindrique à pieds du site de *Guennoc* dont le matériau (massif de gabbro de Trégomar-Lamballe, dans les Côtes-d'Armor) atteste une diffusion depuis la façade nord de la Manche (Daire, Quesnel 2008, p. 106-108), ou bien à longue distance, comme en témoignent les fragments d'amphores Dressel 1A et B retrouvés sur la quasi-totalité des sites fortifiés insulaires ayant livré du mobilier archéologique. À *Beg-en-Aud*, la fonction de stockage de certains récipients a été avancée par Yann Dufay-Garel qui

les rapproche des jarres utilisées dans l'atelier de bouilleur de sel d'*Ilur*, sur l'île d'Arz (Morbihan). Cette alternative aux cuves ou aux bassins absents de l'atelier avait également été proposée par Marie-Yvane Daire (Daire 2003, p. 94). En dépit de l'absence de découverte d'atelier de saunier à *Beg-en-Aud*, l'exemple d'*Yoc'h* invite à en considérer l'existence au sein même des sites fortifiés insulaires et « le stockage et le transport de salaisons, bière ou céréales » demeure une hypothèse tout à fait valable (Dufay-Garel 2015, p. 23). En effet, la récente découverte en prospection d'une fosse comblée de céréales carbonisées permet d'envisager cette fonction de stockage et/ou de redistribution des ressources. Une première étude carpologique réalisée par Elsa Neveu sur un échantillonnage a permis d'y identifier la prédominance de l'orge polystique vêtue (81 %), loin devant les restes de céréale (6,4 %), d'avoine (1,4 %) et des autres restes et taxons sauvages qui complètent ce lot⁶ (fig. 9). Une fouille de la structure concernée permettrait d'être plus précis et d'apporter les éléments de datation qui font actuellement défaut. Au regard des informations connues sur cet éperon barré, le parallèle avec le texte de César qui précise que « leurs résolutions étant prises, ils [les Vénètes] fortifient leurs places et transportent les grains de la campagne dans les villes. » (César, *Guerre des Gaules*, III, 9) est aussi séduisant qu'il est critiquable, mais doit nécessairement être relevé.

Enfin, et non sans lien avec les éléments évoqués précédemment, les meules rotatives découvertes sur les sites de *Beg-en-Aud*, *Kervédan* ou encore *Guennoc* invitent à considérer la présence d'activités domestiques au sein des sites fortifiés insulaires. Le cas est particulièrement flagrant à *Guennoc* où elles ont été retrouvées dans les unités d'habitations fouillées ou bien en réemploi dans le rempart (Daire, Quesnel 2008, p. 108). D'autres activités, tel le filage de matière textile, peuvent se traduire par la présence de fusaïoles, comme c'est le cas sur l'île d'*Yoc'h* et de *Guennoc*.

Environnement archéologique des îles fortes

Après ce panorama des occupations fortifiées en contexte insulaire, il est possible de prolonger les réflexions sur les sites en considérant leur environnement archéologique immédiat. Pour ce faire, deux zones distinctes de la façade atlantique ont été retenues afin d'illustrer les liens entretenus entre les sites fortifiés et les routes maritimes établies à la fin du second âge du Fer : les îles du Mor Braz et l'archipel des Glénan.

Les îles du Mor Braz

Localisées au sud de la Bretagne, les îles du *Mor Braz* (« grande mer ») se composent de Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoedic, Dumet, de la presqu'île de Quiberon ainsi que de quelques îlots. Quiberon est intégrée à ce complexe principalement par sa forme, mais aussi parce que, du point de vue de la navigation, les marins la

4 Si l'hypothèse d'un enclos funéraire rejeté à l'extérieur du site fortifié est séduisante, elle ne possède pour l'instant que peu d'éléments pour l'étayer. Tout juste peut-elle être posée, si tant est que cet enclos corresponde à une phase d'occupation ancienne, l'hypothèse d'un aménagement plus récent étant envisageable.

5 Le recul progressif des falaises permet d'envisager que le site couvrait à l'origine une surface plus importante.

6 Communication personnelle non publiée.

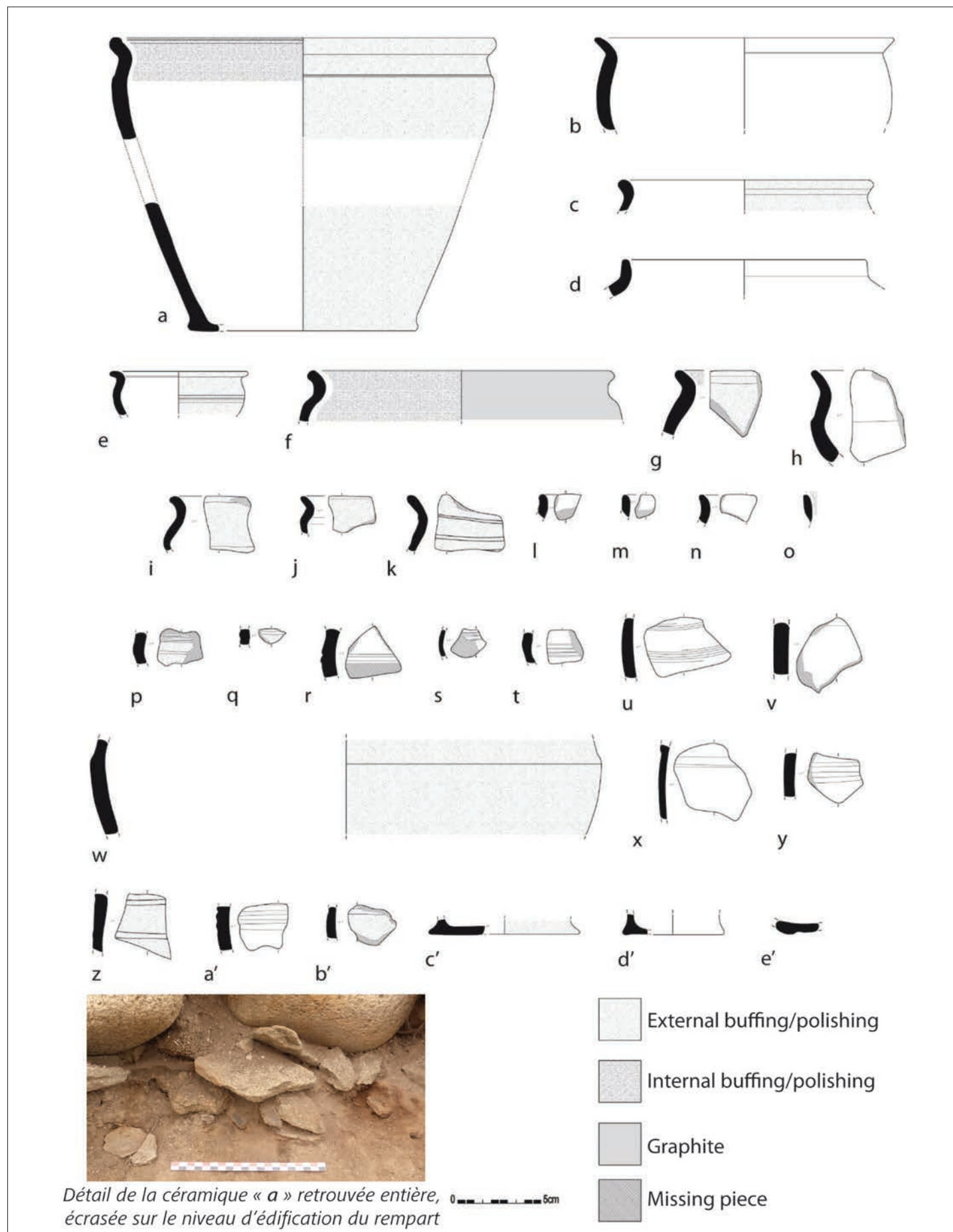
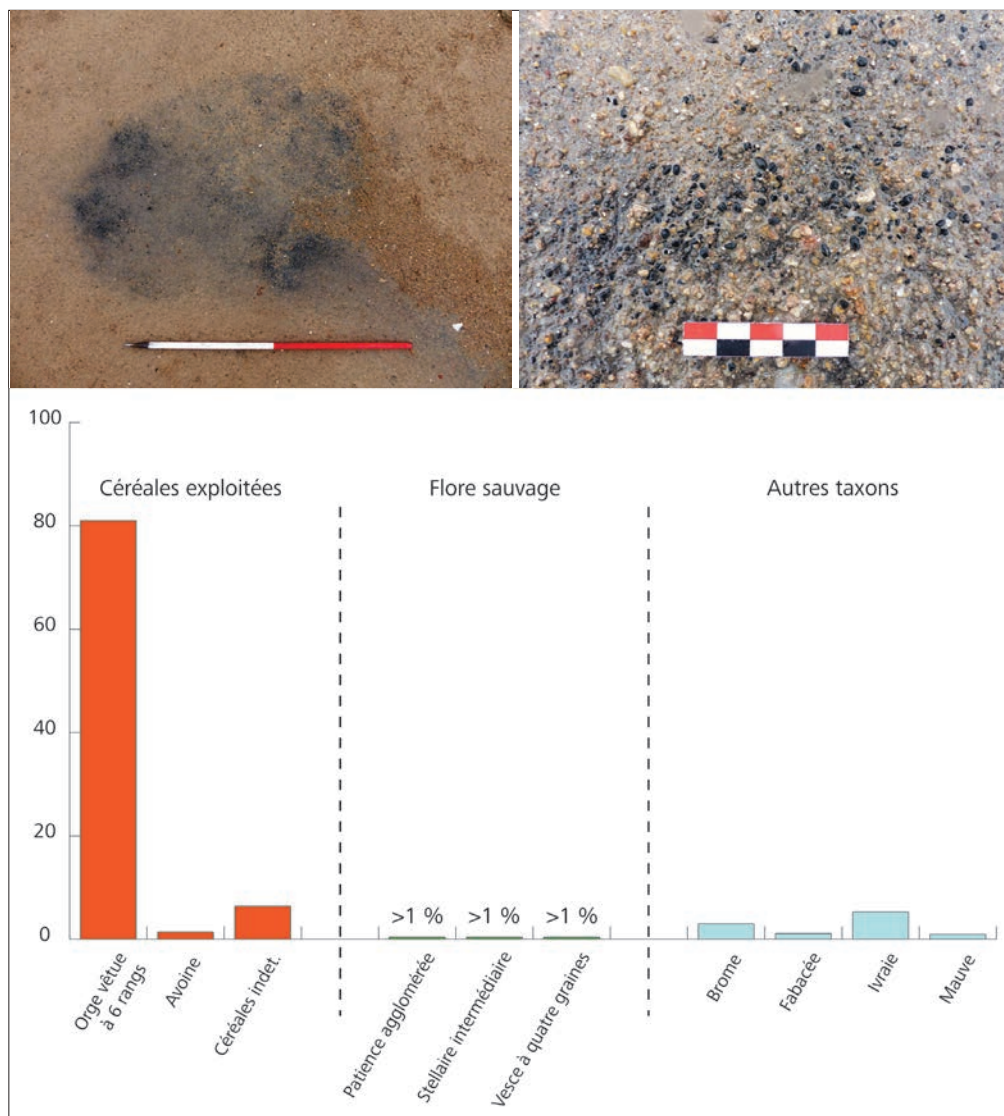


Fig. 8. Mobilier céramique mis au jour sous l'effet de l'érosion au niveau du rempart de Guennoc à Landéda (Finistère) (dessin C. Martin).



considère bien plus comme une île qu'une presqu'île. L'intérêt archéologique de ces îles et de leurs espaces fortifiés a été relevé dès les années 1960 par Gildas Bernier qui, reprenant les données de M. Wheeler et K. Richardson, en avait donné un inventaire un peu plus complet (Bernier 1964 ; Bernier 1989). Dans cet ensemble insulaire complexe, certaines de ces entités archéologiques sont toutefois attribuables au Néolithique Final et/ou Récent : il n'en sera donc pas question ici⁷.

Afin de rejoindre le *Mor Braz* depuis l'espace sud-atlantique, il était possible pour les navigateurs de suivre différentes routes maritimes ponctuées d'îles dont Noirmoutier et l'île d'Yeu où le *Chatelet* marquait un point fortifié stratégique le long de la côte sauvage (fig. 10). Celles-ci se trouvaient prolongées par des liaisons fluviales (estuaires de la Vilaine à l'est et du Blavet à l'ouest) et terrestres qui n'ont pas toutes été reconnues de manière formelle pour la Protohistoire, mais dont l'existence dès le début de l'Antiquité le laisse supposer. En termes de ressources, les basses vallées de la Vilaine ont livré d'importants déchets de production du

fer, tandis que le golfe du Morbihan présente une concentration d'ateliers de bouilleurs de sel qui trouve son pendant dans les îles (Houat, Hoedic, Groix, etc.), faisant de cette zone un complexe très attractif (Daire 2003 ; Daré, Dufay-Garel 2013). Souvent issus de découvertes fortuites, les vestiges les mieux documentés sont systématiquement associés à des habitats, comme en témoigne l'exemple du site de *Port-Blanc*, à Hoedic (Daire, Baudry 2018). Les îles qui, à priori, passeraient pour déconnectées du continent sont, en fait, tout à fait intégrées dans les réseaux d'échanges de la fin du second âge du Fer, ce qu'atteste la présence de mobilier d'importation. Même celles qui paraissent au premier abord en marge, comme l'île *Dumet*, ont livré du mobilier du second âge du Fer associé à des amphores Dressel 1 (Levillayer, Moreau 2019). À l'extrémité sud de la presqu'île de Quiberon, un important habitat se développe sur le site de *Goulvars*, non loin de zones d'échouages. Son intégration au sein des agglomérations ouvertes est très probable, en dépit des surfaces fouillées dans les années 1980 qui ne se concentrent, pour ainsi dire, que le long d'une seule voirie (Hyvert, Le Bihan 1990). Ce site périlite au début du 1^{er} s. de n. è., une caractéristique commune à de nombreux sites littoraux et partagée avec les sites fortifiés les mieux documentés en termes de mobilier archéologique (*Beg-en-Aud*,

7 Nous renvoyons les lecteurs intéressés par ces systèmes de « talus architecturés » et d'éperons barrés néolithiques aux productions scientifiques de Jean-Noël Guyodo et d'Audrey Blanchard (Guyodo, Blanchard, 2015).

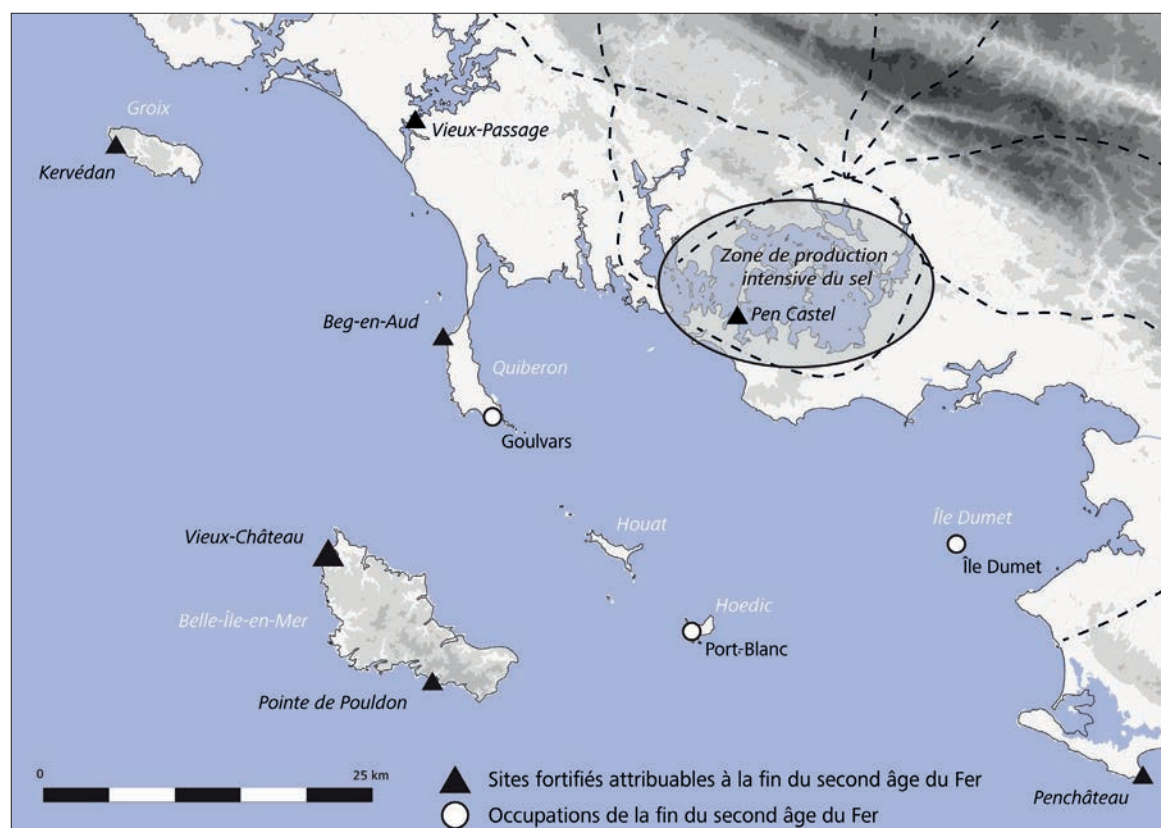


Fig. 10. Principaux sites fortifiés et occupations reconnues pour la fin du second âge du Fer le long des îles du Mor Braz mentionnés dans l'article.

Guennoc, Le Châtelet, entre autres). Dans le cas de *Goulvars*, l'hypothèse d'un site portuaire est fortement envisageable, bien qu'aucune installation n'ait été découverte sur l'estran jusqu'à présent. En effet, et comme l'exemple normand d'Urville-Nacqueville l'a illustré, les vestiges de la fin de l'âge du Fer liés au mouillage des navires ne laissent que peu de traces identifiables par les archéologues en raison du caractère fugace des aménagements (Lefort *et al.* 2015).

Les îles du Mor Braz sont autant de points d'étapes pour les navigateurs et de potentiels relais le long d'axes fluvio-maritimes atlantiques au débouché de la Garonne ou de la Loire. La distance qui sépare chacune d'entre elles permet, sous réserve de bonnes conditions de navigation, des trajets quotidiens permettant des échanges de biens et produits de cet ensemble particulièrement dynamique d'un point de vue économique à la fin du second âge du Fer. Autour de ce cadre géographique gravitent plusieurs sites fortifiés, dont le plus vaste est celui de *Coh-Castel* à Belle-Île-en-Mer. Il est implanté de manière à dominer l'anse de Stér-Ouen, abritée la majeure partie de l'année et où des navires peuvent mouiller lorsque le temps est favorable. Du mobilier archéologique y a été découvert lors de plongées sous-marines⁸. Parmi les trouvailles, il est possible de mentionner des ancres en pierre, fragments de lingots attribuables au premier âge du Fer ainsi qu'un statère à la main des Pictons-Santons (Statère à la main, classe A, DT. 3659). Cette monnaie semble dérivée de la

série « à l'hippophore » du Sud-Est de l'Armorique ainsi que des statères attribués aux Vénètes et aux Cénomans, d'où une datation encore débattue aujourd'hui, avec une apparition possible à la fin du II^e siècle av. J.-C. - début du I^{er} siècle av. J.-C. Elle trouve des comparaisons avec les statères du même groupe, découverts dans le trésor d'Ouzilly-Vignolles (Vienne) entre 2002 et 2005 (Delestrée 2009). Un statère armoricain avait déjà été découvert fortuitement sur le site de *Coh-Castel*, tandis que le sondage de la fortification n'en avait livré aucune (Bertrand 1970). Ces découvertes monétaires isolées sont fréquentes sur les sites fortifiés (*Coh-Castel*, *Beg-en-Aud*, *Yoc'h*) ainsi que sur les sites d'habitats littoraux et insulaires de la fin du second âge du Fer, au contraire des trésors monétaires qui semblent totalement absents de ces derniers. Il faut toutefois relever la découverte d'un trésor composé de 41 monnaies sur l'île Callot à Carantec (Finistère), même si aucun vestige de fortification n'y a été démontré à ce jour (Colbert de Beaulieu 1953, p. 311-318).

L'archipel des Glénan

En remontant vers le nord-ouest et une fois passée l'île de Groix et sa côte sauvage occidentale où est implanté le site fortifié de *Kervédan*, les dernières îles de la façade Sud du Finistère sont celles qui forment l'archipel des Glénan dans la baie de Concarneau. Pour les navigateurs qui empruntent les routes maritimes évoquées précédemment, cette position est le dernier point de relais avant de passer le dangereux raz de Sein et de remonter en direction du Nord pour rejoindre la mer d'Iroise

⁸ Communication personnelle G. Musch.

(Ouessant, l'archipel de Molène) puis la Manche. L'importance stratégique de ces îles transparait à travers les nombreux gisements datés du second âge du Fer disséminés sur les différentes îles de l'archipel (fig. 11) (Daire, Hamon 2013). L'occupation mise au jour sur l'*île aux Moutons* à Fouesnant (Finistère) avait d'ailleurs fait supposer que ce site jouait un rôle d'escale en raison de sa position stratégique le long des voies maritimes sud-armoricaines (Daire, Hamon 2013). Parmi le mobilier découvert, des fragments de bracelets en lignite, des amphores Dressel 1 et des objets de parure en verre viennent confirmer la part importante représentée par les importations dans cet archipel. Ce mobilier est d'ailleurs tout à fait comparable à celui mis au jour sur l'île d'Yoc'h. Toutefois, aucun site fortifié n'avait été identifié jusqu'à très récemment dans ce complexe archipélagique.

Une reprise des données anciennes a permis de mettre en lumière une mention de Paul du Châtelier dans laquelle est évoquée une levée de terre qui sépare d'est en ouest l'île de *Penfret* en deux (Du Châtelier 1907, p. 251)⁹. Dans les carnets de fouille de M. Wheeler, le site est également mentionné, mais en raison de la distance qui séparait l'île du continent et, sans doute, en raison de sa difficile accessibilité, l'archéologue britannique ne l'avait pas visité, de sorte que le site était tombé dans l'oubli. Une prospection réalisée en 2019 a permis de confirmer la présence de cette levée de terre d'une longueur de 100 m pour 20 m de largeur, qui barre un promontoire dont la surface actuelle avoisine les 4 ha (fig. 12)¹⁰. Cette anomalie topographique se perçoit notamment le long de l'accès piétonnier qui permet d'accéder au sémaphore. À son extrémité orientale, des blocs et dalles en leuco granite local de moyen module affleurent au niveau de la falaise et pourraient provenir d'un état du rempart. Certains ont pu être extraits afin de stabiliser le talus de part et d'autre du chemin d'accès qui mène au sémaphore.

En raison de l'accessibilité limitée de l'île ainsi que des mesures de protections écologiques et ornithologiques dont celle-ci bénéficie, une méthodologie d'étude spécifique a dû être mise en place afin d'acquérir des informations topographiques sur le seul vestige visible actuellement, à savoir la levée de terre. L'absence de végétation haute a permis la réalisation d'un levé photogrammétrique autour de la structure pour en produire des images dérivées. En effet, l'érosion naturelle associée à l'activité anthropique et le recouvrement sableux du probable fossé ne permet que difficilement de visualiser la levée de terre sur place. Un travail d'acquisition numérique couplé à une exploitation de données LiDAR a donc été mené afin d'évaluer les dimensions de la structure et de mieux en comprendre l'implantation (fig. 13). La position basse du rempart, en rupture de pente, permettait initialement de relier les falaises occidentales et orientales de l'île. L'absence d'anomalie et d'ouverture laisse présager l'existence

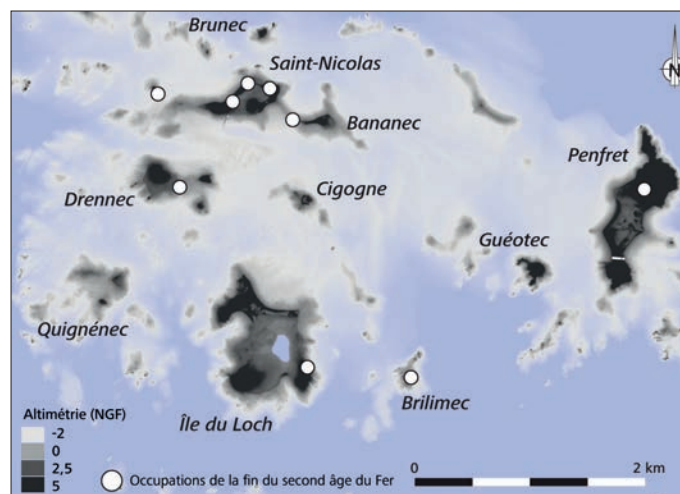


Fig. 11. Principales occupations reconnues pour la fin du second âge du Fer dans l'archipel des Glénan.

d'un système d'entrée sur l'une ou les deux extrémité(s). La hauteur maximale du talus peut être estimée à 1,5 m depuis l'emplacement du fossé (désormais comblé), tandis que la partie occidentale, très impactée par l'érosion et les tempêtes, semble n'offrir que des vestiges fortifiés aux dimensions particulièrement faibles. La coupe visible dans la falaise associée (sur laquelle l'effet de l'érosion est particulièrement important) a d'ailleurs permis de prélever des tessons de céramiques à pâtes granitiques, dont le fond d'un pot non tourné. Des vestiges de substructions étaient également visibles dans la même portion de coupe stratigraphique, sans qu'il n'ait été possible d'interpréter la ou les structure(s).

Parmi les 22 îles et îlots qui composent l'archipel, *Penfret* est l'une des plus grandes avec *Loc'h*, et la seule qui ait été fortifiée. Les avantages de *Penfret* résident également dans la multiplicité de ses zones d'échouages, sa légère surélévation par rapport aux autres îles ainsi que son emplacement privilégié qui permet une bonne visibilité en direction de Groix et de la baie de Concarneau. Le choix d'y avoir édifié un site fortifié semble donc à mettre en lien avec ces caractéristiques, mais il faut considérer les Glénan dans leur ensemble pour comprendre le rôle tenu par cet archipel à la fin du second âge du Fer. Celui-ci est très probablement lié à la petite mer intérieure de la *Chambre* autour de laquelle s'organise l'atoll et dont le mouillage est un véritable havre pour les marins (Daire, Hamon 2013, p. 14). Jusqu'à l'époque moderne, le contrôle de ce complexe archipélagique a constitué un enjeu important du fait de sa proximité avec le continent et de son rôle d'étape pour les navires. Pour cette même raison, il a constitué un repaire de pirates au cours de l'époque moderne, ce qui a justifié la construction du Fort Cigogne, destiné à les tenir à l'écart (Villiers du Terrage 1905, p. 211-234). Le mobilier archéologique découvert sur les différentes îles permet d'attester ce rôle d'étape dès la fin du second âge du Fer pour les navires qui reliaient la Bretagne insulaire à la Méditerranée. Les bracelets en lignite, perles en verres et amphores Dressel 1 découverts en contexte sont autant d'indices de cette position clef le long des voies maritimes (Galliou 1984 ; Henderson 1989 ; Baron *et al.* 2007). Les amphores et le *catillus* d'une meule rotative repêchés

⁹ Si l'archipel des *Glénan* est aujourd'hui rattaché à la commune de Fouesnant, les informations se retrouvent sous la commune de Concarneau, appartenant au canton du même nom au début du XIX^e siècle.

¹⁰ Cette intervention a été réalisée par H. Duval, T. Peres et A. Mercier. Que soit remercié ici Alain Mercier pour avoir réussi à organiser un passage sur l'île de *Penfret* ainsi que l'association Les Glénans pour leur accueil et aide logistique.



Fig. 12. Vue aérienne du promontoire barré de *Penfret* (Finistère) depuis le nord-est (cliché T. Peres).

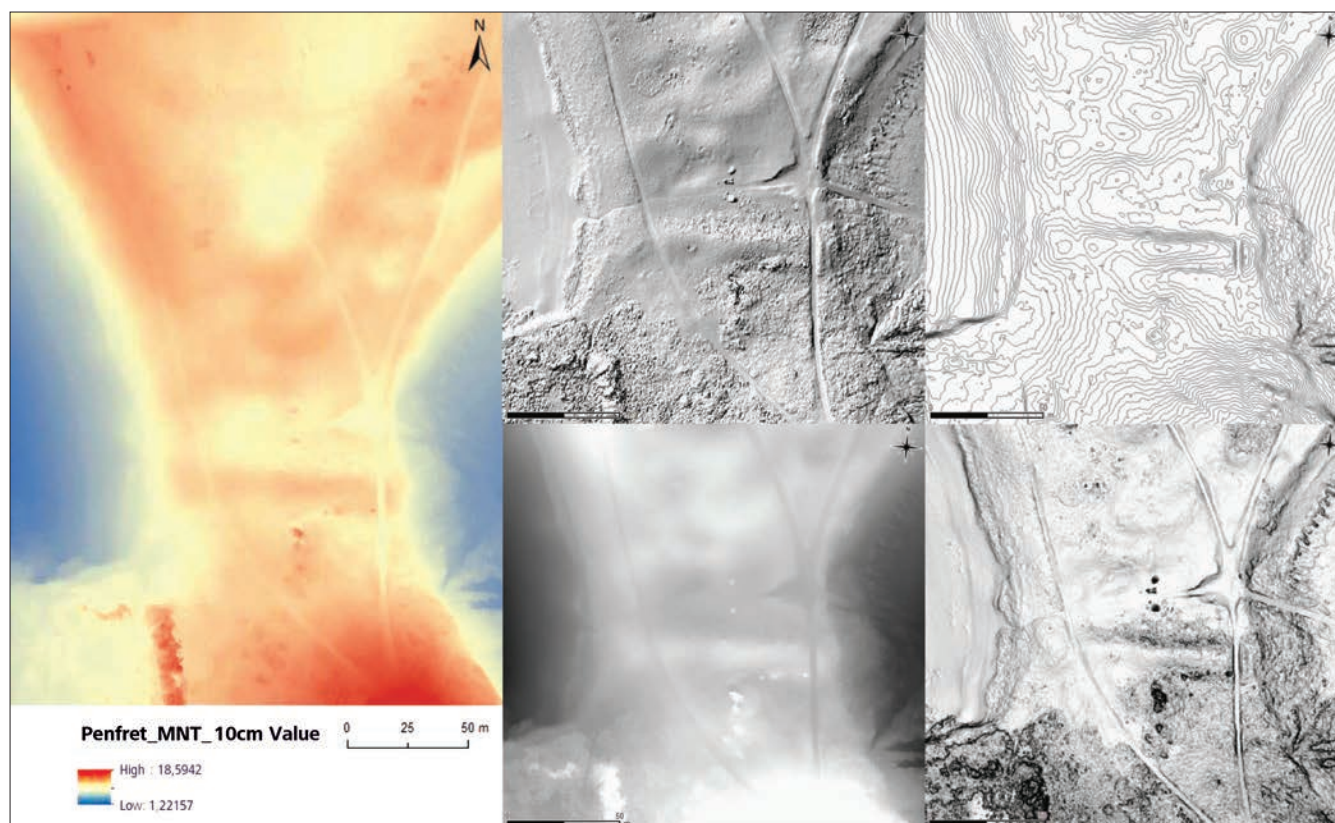


Fig. 13. Modèle numérique de terrain et images dérivées de l'acquisition photogrammétrique du rempart de barrage de *Penfret*, échelle 1 : 1 000 (acquisitions et traitements T. Peres).

au large de *Penfret* constituent des éléments de compréhension complémentaires sur la fréquentation des Glénan à fin de la Protohistoire (Daire, Hamon 2013, p. 198).

Plus qu'un simple choix opportuniste, la décision d'édifier un site fortifié aux Glénan semble devoir être mise en relation avec le rôle d'escale qui s'est affirmé en parallèle du développement des voies maritimes atlantiques. Comme pour les sites fortifiés précédents, l'environnement archéologique possède des points communs tant pour ce qui concerne l'habitat (Habitations sub-rectangulaires en matériaux locaux, présence d'un cheptel élevé en contexte insulaire), que les produits issus d'activités économiques et maritimes (pêche, production de sel, élevage) et les biens qui y ont transité (objets de parure en lignite et en verre, vin). Comme ailleurs, la production ou le stockage de sel est un trait caractéristique de l'occupation de ces sites insulaires. Ces activités sont identifiables aux Glénan par les récipients céramiques qui présentent des érosions et desquamations typiques du stockage du sel ou celui de produits salés (Daire, Quesnel 2002, p. 183 ; Choisy-Guillou 2018, p. 422). L'identification d'activités domestiques sur l'île aux Moutons amène aussi à questionner la saisonnalité des occupations, tandis qu'à *Penfret*, le maintien d'un site fortifié à toutes saisons impliquerait de bonnes liaisons maritimes avec le continent, ce qui n'est pas encore prouvé en l'état. Quant au passage du Raz de Sein, reconnu dangereux pour ses courants violents, il ne semble pas envisageable durant l'hiver, à moins que les marins ne souhaitent vérifier l'ancien adage « *Qui voit Sein voit sa fin* ».

Conclusion

À travers les quelques exemples présentés, les « îles fortes » s'imposent comme des emplacements stratégiques le long des voies de communication maritimes de la fin du second âge du Fer. Les similitudes observées entre ces sites et ceux localisés sur le continent permettent de les inclure dans une même dynamique le long de la façade atlantique, et ce malgré des positions souvent jugées – à tort – en marge. Cet isolement supposé des îles à la fin du second âge du Fer a tout lieu d'être réfuté au regard des indices d'occupations archéologiques et des démonstrations déjà menées sur ces questions (Daire *et al.* 2015 ; Le Bihan *et al.* 2015). Le choix de fortifier des positions qui présentent des zones d'échouages situées à proximité immédiate semble devoir être relié, quant à lui, à un système de liaisons maritimes, par cabotage ou à plus ou moins longues distances, permettant aux marins d'y faire escale. C'est en effet le cas de la totalité des sites à l'exception de celui de *Kervédan*, édifié sur la côte sauvage de Groix en position dominante. Ce dernier partage néanmoins des traits communs avec les autres sites (unités d'habitations sub-rectangulaires, mobilier domestique, fortification remaniée, etc.). La différence entre les contextes étudiés doit également être rappelée, selon si les « îles fortes » concernent des îles d'éstran, des archipels ou bien des grandes îles comme Belle-Île-en-Mer. Dans ces contextes insulaires, les positions topographiques favorables à l'édification de fortification sont nombreuses. Pourtant, l'absence de vestiges sur bon nombre d'entre elles indique que

l'opportunisme n'a pas été une condition suffisante pour justifier leur fortification.

La proximité des emplacements avec des zones d'échouages, les conditions de navigation environnantes et l'intégration des sites dans les voies maritimes ont représenté des critères tout aussi importants. Par ailleurs, le fait de disposer de fortifications sur les principaux ensembles insulaires sud-atlantiques tient probablement à une stratégie collective mise en place à la fin du second âge du Fer. En cela, la présence de mobilier d'importation dans ces espaces fortifiés (amphores Dressel 1, monnaies, parure en lignite et en verre) amène également à considérer l'importance de cette ouverture vers la mer et, donc, sur les routes commerciales. La présence de simples plages d'échouages ou celle de véritables havres où les navires pouvaient s'abriter des tempêtes est un critère important et plusieurs exemples appuient ce point de vue. À *Coh-Castel*, du mobilier archéologique a été découvert à l'issue de plongées dans l'anse attenante au promontoire, dont une monnaie des Pictons-Santons. Sur une plage adjacente, du mobilier céramique de transition entre premier et second âge du Fer a également été mis au jour récemment. Au *Châtelet* de l'île d'Yeu, deux plages existent de part et d'autre du promontoire et une autre n'est distante que d'un kilomètre. Pour les îles barrées, la présence de longues plages et d'anses naturellement protégées a pu entrer en considération dans le choix des emplacements à fortifier, que ce soit pour y accueillir des navires ou pour exploiter les ressources marines comme les pêcheries de *Yoc'h* le laisse entrevoir. Enfin, l'exemple plus septentrional du *Câtel de Rozel* (Jersey) possède également un port naturel probablement fréquenté à la fin de l'âge du Fer, comme le suggère des découvertes monétaires réalisées au niveau des falaises adjacentes (Cunliffe 1992, p. 20).

À l'instar des sites fortifiés continentaux, le manque de fouille archéologique permet difficilement de prolonger les interprétations. Il est d'ailleurs difficile de présumer de l'ancienneté de certaines occupations fortifiées. Dans certains cas, comme au *Châtelet* où des phases d'occupations ont été reconnues pour le Bronze final et la fin du Premier âge du Fer, une origine ancienne est confirmée. Des cas similaires existent au *Câtel de Rozel* ou encore à *Penchâteau* au Pouliguen (Loire-Atlantique). En revanche, d'autres sites aux topographies différentes semblent émerger plus tardivement. C'est le cas des îles barrées, comme *Yoc'h* ou *Guennoc* qui ne semblent pas occupées au cours du Premier âge du Fer mais qui le deviennent densément à partir de La Tène finale.

Ces résultats trouvent un écho particulièrement fort avec les travaux antérieurs entrepris sur la façade de la Manche, à travers les sites fortifiés littoraux emblématiques du *Yaudet* à Ploulec'h (Côtes-d'Armor) et d'*Alet* à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) qui ont permis de poser les premiers jalons de réflexion sur le sujet des échanges maritimes à la fin de l'âge du Fer (Galliou, Cunliffe 2003). Pour cette façade maritime, la question des îles n'avait été que très peu traitée, faute de données, mais il semble dorénavant que ce domaine Manche-Atlantique soit à reconsidérer dans son ensemble, tant pour les échanges transmanches que pour l'organisation territoriale des peuples du Nord-Ouest des Gaules. La réalité archéologique est d'ailleurs bien différente de

celles des textes, en particulier de celui de César dont le maigre témoignage sur les Vénètes ne permet que difficilement d'imaginer la complexité des rapports entretenus par ces derniers avec l'ensemble des peuples de l'Océan. Le cas des *oppida* est flagrant, puisque leur description dans la *Guerre des Gaules* ne correspond que très partiellement à la réalité des occupations de ce peuple et se rapproche beaucoup plus de celui des Osismes, tandis que la puissante empreinte maritime des Coriosolites émerge à travers les témoignages archéologiques relevés de part et d'autre de la Manche (Langouët 1996). Une analyse complémentaire pourrait donc se focaliser sur la question des *oppida*, parfois qualifiés de côtiers ou maritimes par certains auteurs (Galliou 2011 ; Galliou, Cunliffe 2003). Celle-ci devrait toutefois s'appuyer sur de nouvelles fouilles, car en dépit des recherches effectuées au *Câtel de Rozel*, l'intégralité des sites fortifiés insulaires reconnus pour la fin du second âge du Fer se situent sous la limite des 10 ou 15 ha, ce qui ne permet que difficilement de les envisager comme des *oppida* tels qu'ils ont été définis de

ce point de vue (Fichtl, 2000, p. 16-19). Ils en possèdent pourtant certains attributs (fortifications, habitat structuré, activités domestiques et artisanales) qui permettraient de les considérer comme des *oppida* secondaires, certes excentrés du territoire, mais participant à son organisation (Fichtl 2012, p. 80). Ainsi, ils formeraient autant de points d'étapes et de relais pour les navigateurs, de lieux de redistribution des ressources ou encore de marqueurs du paysage au sein des territoires insulaires (ou des « merritoires », en l'occurrence). Le rôle tenu par les îles dans les échanges maritimes a d'ailleurs été largement démontré à travers le site de *Mez Notariou* à Ouessant (Finistère) qui, malgré une occupation moins bien représentée au second âge du Fer qu'au premier âge du Fer, constitue un véritable jalon dans ces voies de communication maritime (Le Bihan, Villard 2001). En tout état de cause, le domaine insulaire comme le domaine continental sont complémentaires et participent ensemble d'une même réalité : celle de l'organisation spatiale de sociétés enrichies par leur proximité avec l'Océan.

Bibliographie

- Audouze F., Buchsenschutz O., 1989. *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Paris, Hachette, 365 p. (Bibliothèque d'Archéologie)
- Baron A., Gratuze B., Querré G., 2007. Les objets de parure en black shales à l'âge du Fer en Europe celtique : recherche de provenance par l'analyse élémentaire (LA-ICP/MS). *ArcheoSciences, Revue d'archéométrie*, 31, 87-96.
- Bernier G., 1964. Les promontoires barrés des îles vannetaises du Mor Bras. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 71, 67-74.
- Bernier G., 1989. L'intérêt pour l'archéologie des petites îles du Mor Braz morbihannais. *Bulletin de l'AMARAI*, 2, 26-28.
- Bertrand R., 1970. Un statère armoricain inédit découvert à Belle-Ile-en-Mer. *Société Lorientaise d'Archéologie*, 5, 14.
- Choisy-Guillou C., 2018. *La céramique domestique : approches fonctionnelles et pratiques alimentaires à l'Âge du Fer dans l'Ouest de la Gaule d'après les données archéologiques et archéométriques*. Thèse de doctorat, Lorient, Université de Bretagne Sud, vol. 1, 839 p.
- Colbert de Beaulieu J.-B., 1953. Notice de numismatique armoricaine. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 60 (2), 310-335.
- Collis J., 2001. Préface. In Collis J. dir. *Society and Settlement in Iron Age Europe, Actes du XVIII^e colloque de l'AFEAF, Winchester, 1994*. Sheffield, J.R. Collis, 4-6 (Sheffield Academic Press 11).
- Cousseau F., 2019. *Rapport de prospection thématique 2017-2018, Architecture et technologies des tumulus néolithiques bretons : la nécropole de Guennoc à Landéda (Finistère)*. Rennes, SRA Bretagne, 2 vol., 196 p. (1), 25 p. (2).
- Cunliffe B. 1992. Le Câtel de Rozel, Jersey: The Excavations of 1988-90. *The Antiquaries Journal*, 72, 18-53.
- Cunliffe B., Galliou, P., 2015. *Le Yaudet en Ploulec'h, Côtes d'Armor. Archéologie d'une agglomération (Ile siècle av. J.-C. - XX^e siècle apr. J.-C.)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Société d'Émulation des Côtes d'Armor, 227 p. (coll. Archéologie et culture).
- Daire M.-Y., 2001. Un hameau armoricain de la fin de l'âge du Fer sur l'île d'Yoc'h. In Collis J. dir. *Society and Settlement in Iron Age Europe, Actes du XVIII^e colloque de l'AFEAF, Winchester, 1994*. Sheffield, J.R. Collis, 159-189 (Sheffield Academic Press 11).
- Daire M.-Y., Quesnel L., 2002. Manger et boire en Armorique. Quelques témoignages de la céramique domestique au second âge du Fer. In Méniel P., Lambot B. dir., *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, Actes du XXV^e colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*. Reims, Société archéologique champenoise, 181-190. (Mémoire de la Société archéologique champenoise 16).
- Daire M.-Y., 2003. *Le sel des Gaulois*. Paris, Éditions Errance, 152 p. (Collection des Hespérides).
- Daire M.-Y., López-Romero E., 2008. Les Gaulois de la côte, syndrome du coucou ? Dolmens ou Gaulois. *Armorique celtique. La Bretagne gauloise*, 32-33. (L'Archéologue, Archéologie Nouvelle).
- Daire M.-Y., Quesnel L., 2008. Des Gaulois sur l'île Guennoc (Landéda, Finistère). *RAO*, 25, 93-137.
- Daire M.-Y., Marguerie D., Fily M., Baudry A., Quesnel L., Arbousse-Bastide T., 2011. Le plateau littoral du Bas-Léon (nord Finistère, Bretagne) au I^{er} millénaire avant notre ère : perspectives pour une lecture croisée sur les dynamiques du peuplement et du paysage. *Norois, Géoarchéologie dans l'Ouest de la France*, 220, 95-119.
- Daire M.-Y., Hamon G. dir. 2013. *L'île aux Moutons (Fouesnant, Finistère). Un établissement gaulois dans son contexte*

- atlantique. *Étude pluridisciplinaire*. Saint-Malo, Centre régional d'archéologie d'Alet, 234 p. (Les Dossiers du CeRAA AJ).
- Daire M.-Y., Le Bihan J.-P., Lorho T., Quesnel L., 2015. Les modes d'occupation du littoral de la Bretagne continentale à l'âge du Fer. Une première approche. In Olmer F. et Roure R. dir. *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du 37^e colloque de l'AFEAF, Montpellier 2013*. Pessac, Ausonius Éditions, 143-166 (Ausonius Mémoires 39).
- Daire M.-Y., Baudry A., dir. 2018. *Hoedic, une île atlantique à la veille de la Conquête romaine. 10 ans d'étude pluridisciplinaire*. Saint-Malo-Rennes, Centre régional d'archéologie d'Alet, 296 p. (Les Dossiers du CeRAA Suppl. AM-2016).
- Daré S., Dufay-Garel Y., 2013. *Autour du Golfe du Morbihan, à l'est de Vannes jusqu'à la Vilaine*, Rapport de prospection-inventaire n°2013-025, Rennes, SRA Bretagne, 299 p.
- De Closmadeuc G., 1868. Rapport sur les fouilles et les découvertes récentes de M. l'abbé Collet, vicaire de Saint-Pierre-Quiberon. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 12, 171-175.
- Delestrée L.-P., 2009. Le trésor monétaire d'Ouzilly-Vignolles (Vienne). In Clairand A., Hollard D. dir. *Numismatique et archéologie en Poitou-Charente ; actes du colloque de Niort, 7-8 décembre 2007, Musée Bernard d'Agesci*. Paris, SÉNA, 7-17. (Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques 2)
- Du Châtelier P.M., 1907. *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère : inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*. Rennes, Librairie J. Plihon et Hommay, 391 p.
- Dufay-Garel Y., 2015. L'éperon barré de Beg-en-Aud (Saint-Pierre Quiberon, Morbihan) à l'âge du Fer : bilan des connaissances actuelles. *Aremorica, Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 8, 9-26.
- Duval H. 2017. Le promontoire fortifié de "Coh-Castel" (Sauzon, Morbihan). *Bulletin de l'AMARAI*, 30, 69-84.
- Duval H., Cousseau F., Martin C. et Daire M.-Y. 2020. Architectural study of an Iron Age rampart undergoing destruction: Guennoc Island, Landéda (Finistère, France). In Cousseau F., Laporte L. dir. *Pre and protohistoric stone architectures: comparisons of the social and technical contexts associated to their building, Proceedings of the XVIIIth UISPP World Congress, (4-9 June 2018, Paris)*. Oxford, Archaeopress Archaeology, 144-161.
- Fichtl S., 2000. *La ville celtique : les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, Errance, 190 p.
- Fichtl S., 2010. Réflexions sur les remparts de type Fécamp. In Fichtl S. dir. *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde internationale, 11 et 12 octobre 2006*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 315-334. (Bibracte 19)
- Fichtl S., 2012. *Les peuples gaulois : III^e-I^{er} siècle av. J.-C.* Paris, Éditions Errance, 255 p.
- Galles L., 1869. Compte-rendu sur la fouille du tumulus de Beg-en-Aud, Saint-Pierre-Quiberon. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 13, 112-116.
- Galliou P., 1984. Days of Wine and Roses? Early Armorica and the Atlantic Wine Trade. In Macready S., Thompson F. H. dir. *Cross-Channel Trade Between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*. Londres, Society of Antiquaries of London, 24-36.
- Galliou P., Cunliffe B., 2003. Le Yaudet à Ploulec'h (Côtes-d'Armor) et le problème des *oppida* côtiers armoricains. In Plouin S., Jud P. dir. *Habitats, Mobiliers et Groupes Régionaux à l'âge du Fer, Actes du XX^e colloque de l'AFEAF, Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996*. Dijon, Société Archéologique de l'Est, 289-299 (RAE Suppl. 20).
- Galliou P., 2011. *Arma virumque. Les coalisés armoricains face à César, (57-56 av. J.-C.)*. Paris, Lemme éd., Illustoria, 128 p.
- Giot P.-R., 1967a. Chronique de préhistoire et de protohistoire finis-tériennes pour 1967. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 93, 3-24.
- Giot P.-R., 1967b. Informations archéologiques, circonscription de Bretagne et des Pays de la Loire. *Gallia Préhistoire*, 10 (2), 332-364.
- Giot P.-R., 1982. Enez Guennoc ou Geignog, un ancien microcosme celtique. *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévale offerts à M. de Boüard*. Paris, Société de l'École des Chartes, 179-190. (Mémoires et Documents 27).
- Godard C., 2013. L'implantation des habitations circulaires en Bretagne et en Normandie à l'âge du Fer : un échange d'hommes et de savoirs. *RAO*, 30, 165-186.
- Guyodo J.-N., Blanchard A., 2015. De l'autopsie du site éponyme de Groh-Collé (Saint-Pierre-Quiberon) à l'élaboration du cadre chronoculturel de l'Ouest de la France (IV^e-III^e millénaires avant J.-C.). *Bulletin et Mémoires de la Société Polymathique du Morbihan*, tome CXLI, 11-32.
- Henderson J.-C., 1989. The Evidence for Regional Production of Iron Age Glass in Britain. In Feugère M. dir. *Le verre préromain en Europe Occidentale*. Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 63-72.
- Houdusse B., Remy J., Giraud P., Dufay-Garel Y., Duval H., Nillesse O., Landreau G., Le Goff E., Maguer P., Guillier G., 2018. Nouvelles perspectives sur l'architecture des fortifications à l'âge du Fer dans l'Ouest de la France. In Villard-Le Tiec A. dir. *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale, Actes du 40^e colloque international de l'AFEAF, Rennes du 4 au 7 mai 2016*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 187-202.
- Hyvert J., Le Bihan J.-P., 1990. Les habitats côtiers armoricains à l'âge du Fer. In Duval A., Le Bihan J.P. et Menez Y. dir. *Les Gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée, Actes du XII^e colloque international de l'AFEAF, Quimper, 1988*. Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France, 71-84 (RAO 03).
- Langouët L., 1996. *La Cité d'Alet, de l'agglomération gauloise à l'île de Saint-Malo*. Saint-Malo, Centre Régional d'Archéologie d'Alet, 128 p.
- Le Bihan J.-P., Villard J.-F., 2001. *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant, tome 1 : Le site archéologique de Mez-Notariou et le village du Premie âge du Fer*. Rennes, Presses Universitaires Rennes, Centre de recherche archéologique du Finistère, 351 p. (RAO).
- Le Bihan J.-P., Daire M.-Y., Villard J.-F., 2015. Les îles de Bretagne continentale de plein océan à l'âge du Fer : un monde (habité), un réseau (de communication), un vecteur (d'acculturation). In Olmer F., Roure R. dir. *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du*

- 37^e colloque de l'AFEAF, Montpellier 2013. Pessac, Ausonius Éditions, 235-258 (Ausonius Mémoires 39).
- Le Goff E., 2018. Agglomérations gauloises du nord-ouest de la France : une réévaluation des données. In Villard-Le Tiec dir. *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale, Actes du 40^e colloque international de l'AFEAF, Rennes du 4 au 7 mai 2016*. Presses Universitaires de Rennes, 123-153.
- Lefort A., Baron A., Blondel F., Méniel P., Rottier S., 2015. Artisanat, commerce et nécropole. Un port de La Tène D1 à Urville-Nacqueville. In Olmer F., Roure R. dir. *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du 37^e colloque de l'AFEAF, Montpellier 2013*. Pessac, Ausonius Éditions, 441-474 (Ausonius Mémoires 39).
- Lemouland Q., 2006. Camp des Gaulois en Kervédan. In Molines N. dir., *Programme de recherche diachronique sur l'île de Groix (Morbihan), Opérations 2006 : Campagne de fouilles, Prospection-inventaire, Sondages*. Rennes, SRA Bretagne, 100-135.
- Levillayer A., Moreau C., 2019. Un exemple d'archéologie en contexte insulaire ou l'archéologue face à la mer : l'île Dumet (Piriac-sur-Mer, Loire-Atlantique). *Pornic et le pays de Retz. Les transformations paysagères du littoral, Actes du congrès de Pornic, 6-7-8 septembre 2018*. 347-367. (Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne 97)
- López-Romero E., Daire M.-Y., Proust J.-N., Regnaud H., 2013. Le projet ALERT : une analyse de la vulnérabilité du patrimoine culturel côtier dans l'Ouest de la France. In Daire M.-Y., Dupont C., Baudry A., Billard C., Large J.-M., Lespez L., Normand E., Scarre C. dir., *Ancient maritime communities and the relationship between people and environment along the European Atlantic coasts, Proceedings of the HOMER 2011 Conference, Vannes, 28 sept.-1^{er} oct. 2011*. Oxford, Archaeopress, 127-136 (BAR Int. Ser. 2570).
- Maitay C., Béhague B., Colin A., Ducongé S., Gomez de Soto J., Kerouanton I., Landreau G., Laruez J.-M., Levillayer A., Nicolas R., Sireix C., Soyez C., Vuaillet D., Zélie B., 2009. Formes et variabilité des habitats fortifiés des âges du Fer dans le Centre-Ouest de la France et ses marges. In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. dir., *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F)*. Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 371-421. (Mémoires de la Société de recherches archéologiques de Chauvigny 1).
- Murray-Threipland L., 1943. Excavations in Brittany - Spring 1939. *Archaeological Journal*, 100, 128-149.
- Vigneau T., 2019. *La pointe du Châtelet*. Rapport de prospection thématique, Conseil départemental de la Vendée, SRA Pays de la Loire, 144 p.
- Villiers du Terrage É., 1905. Les Glénans. *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, Saint-Brieuc Troisième Série, 203-249.
- Wheeler M., Richardson K., 1957. *Hill-Forts of Northern France*. Oxford, Society of Antiquaries, 230 p. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London 19).

Auteur

Hervé Duval, UMR 6566 CReAAH, Campus de Beaulieu, Rennes ; duval.herve@hotmail.fr

Résumé

Situées à l'interface de voies de communication maritime bien établies à la fin du second âge du Fer, les îles sont des espaces privilégiés qui ont été mis à profit à bien des égards. Malgré leur emplacement en marge du littoral, celles-ci demeurent bien intégrées dans un maillage territorial dont le continent se pose comme principal acteur. De manière à contrôler, à organiser et à maintenir des routes commerciales de petite à longue distance, des espaces fortifiés insulaires ont été aménagés à des points hautement stratégiques. Ces sites s'imposent comme autant de passages obligés ou de relais pour les navigateurs, même si d'autres fonctions s'y ajoutent également. Leurs systèmes défensifs – longtemps demeurés comme les seuls éléments reconnus sur le plan archéologique – manifestent la volonté de maintenir un contrôle et une autorité sur les hommes et les biens qui y ont transités, objets d'enrichissement et de convoitise. À travers le réexamen de fouilles anciennes et les résultats obtenus lors de campagnes de prospections récentes guidées par des méthodes de télédétection, cet article propose de faire le point sur la question des « îles fortes ». Les réflexions issues de l'étude des sites se veulent également en lien avec le paysage archéologique dynamique de la façade atlantique de la France.

Abstract

Located at the interface of the well-established maritime roads from the end of the second Iron Age, the islands are privileged that have been put to good use in many ways. Despite their remote locations, they remain integrated in a territorial organization whose continent is the main actor. In order to control, organize and maintain small and long-distance trade routes, fortified island have been developed at highly strategic points. These sites impose themselves as passage or relays for navigators, although other functions are also added. Their defensive systems – long time regarded as the only elements recognized from an archaeological point of view – demonstrate the desire to maintain control and authority over the men and goods that have passed through, objects of enrichment and covetousness. Through the re-examination of ancient excavations campaigns and the results obtained during recent surveys guided by remote sensing methods, this article proposes to explore the question of “îles fortes”. By means of site studies, it also intends to relate to the dynamic archaeological landscape of the Atlantic coast of France.